Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - China Sustainable Short Duration Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - China Sustainable Short Duration Bonds F Capitalisation USD (ISIN : LU1398144011)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de réaliser des plus-values en investissant au moins deux tiers de son actif net dans des titres de créance libellés en CNH, CNY et USD sur un horizon de moyen terme, en phase avec une approche d'investissement socialement responsable (ISR).

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière dynamique indépendamment de tout indice de référence.
Le Compartiment est géré de manière dynamique afin de saisir les opportunités qu'offrent les titres de créance libellés en CNY, CNH et USD.
Les décisions d'investissement suivantes sont prises notamment à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :
- allocation géographique
- positionnement en duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt)
- positionnement sur la courbe des taux (la courbe des taux illustre le rapport entre l'échéance et le rendement d'une obligation)
- sélection des émetteurs

Le Compartiment investit au moins deux tiers de son actif net dans des titres de créance négociables émis par le gouvernement chinois, des administrations publiques ou locales, des sociétés privées et des entités supranationales. Le Compartiment investira entre 30 % et 70 % de son actif net dans des obligations libellées en CNY (au travers du quota RQF-II et du dispositif Bond Connect) et entre 30 % et 70 % de son actif net dans des obligations libellées en CNH et en USD.

Le Compartiment investira dans des titres de créances négociables essentiellement de qualité Investment Grade. Le Compartiment pourra également investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des obligations d'entreprise de qualité Sub-Investment Grade.
Le Gestionnaire Financier estime la duration moyenne du Compartiment à trois ans maximum.
S'agissant des obligations libellées en CNH, la notation la plus élevée entre celles attribuées par Standard & Poor's, Moody's et Fitch sera prise en compte. S'agissant des obligations libellées en CNY, la notation la plus faible entre celles attribuées par les agences Chengxin, Dagong et Lianhe sera prise en compte.
Le Compartiment peut également investir dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation à hauteur de 50 % de son actif net.
Le Compartiment peut, à hauteur de 5 %, détenir des titres décotés et des titres en défaut du fait de la rétrogradation de leur notation, s'ils sont considérés conformes à l'objectif du Compartiment. Ces titres devraient être vendus dans un délai de 6 mois, à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire Financier de le faire.
La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire Financier.
Le Compartiment est exposé ou investit au moins 50 % de son actif net dans des Obligations Vertes, Obligations Sociales et Obligations Durables.
Le Compartiment vise à atteindre son objectif extra financier en investissant dans des titres qui ont mis en œuvre de bonnes pratiques dans la gestion de leur impact environnemental et de leur approche sociale et de la gouvernance (ESG). Premièrement, le Compartiment applique systématiquement à tout moment les politiques d'exclusion sectorielle et de normes ESG d'AXA IM sauf pour les instruments dérivés et les OPC sous-jacents (www.axa-im.com/responsible-investing/sector-investment-guidelines) et, dans le cadre de la sélection de titres, le gérant applique une approche de « relèvement de notation » ESG, qui exige que la notation ESG du Compartiment soit supérieure à celle de l'univers d'investissement ci-dessous après avoir exclu les 20 % les plus mauvais des titres notés, sur une base moyenne pondérée, exception faite des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics, des liquidités ou équivalents de liquidités détenus à titre accessoire, des actifs liquides détenus à titre accessoire et des Actifs Solidaires.

Les données ESG utilisées se basent sur des méthodologies fondées en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des rapports ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul peut être différente.
Puis, le Gestionnaire financier applique un cadre d'évaluation des obligations vertes, sociales et durables, basé principalement sur les Principes des obligations vertes et sociales de l'ICMA et les lignes directrices de la Climate Bonds Initiative et utilisant un processus de sélection rigoureux en filtrant les obligations qui ne correspondent pas au cadre des obligations vertes d'AXA IM composé de 4 piliers : qualité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de l'émetteur, utilisation du produit, gestion du produit et l'impact ESG, tels que décrits plus en détail dans le prospectus.
Le Compartiment peut investir le tiers restant de son actif net dans des instruments du marché monétaire.
Le Compartiment ne peut investir plus de 10 % de son actif net dans des parts d'OPCVM et/ou autres OPC.
Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles ou Contingent Convertible (« CoCo »).
Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des instruments dérivés, en particulier des swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.
Le Compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est CNH.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 3 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée au Jour de Valorisation suivant. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.
La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.
La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque RQF-II : exposition du Compartiment aux risques de liquidité, opérationnels, de compensation, de règlement, de conservation et de limites de quotas liés à l'investissement dans la République populaire de Chine au travers du système RQF-II.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.07%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2021. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2021. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 06/09/2017 et la classe d'actions en 2017.

Les performances passées ont été calculées en USD et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

Les critères ESG, tels que détaillés dans le prospectus, contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur https://funds.axa-im.com/. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur https://funds.axa-im.com/. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. La société met une version papier à disposition gratuitement sur demande. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur https://funds.axa-im.com/ ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur https://funds.axa-im.com/.